

L'offre Léman Express renforcée à partir du 24 août 2020

Dès le lundi 24 août 2020, l'offre Léman Express sera renforcée avec deux nouveautés majeures : le retour de l'amplitude horaire entre 5h00 et 00h30 en trafic transfrontalier et la circulation toutes les 15 minutes entre Coppet et Genève.

A partir du 24 août, l'offre entre Genève et Coppet circulera à nouveau tous les quarts d'heure et les dessertes de Haute-Savoie retrouveront l'horaire initial, entre 5h00 et 00h30. Cependant, suite à un manque de conducteurs aux CFF, la réintroduction de la ligne transfrontalière L2 de bout en bout (Annecy-Annemasse- Genève-Coppet) ne sera pas encore possible, les correspondances directes sont assurées à Annemasse, en direction de Genève et Coppet. Un retour complet de l'offre Léman Express reste contraint par la pénurie de personnel de conduite des locomotives des CFF. Les CFF sont très fortement mobilisés pour trouver des solutions rapides afin de remédier à cette pénurie qui touche actuellement plusieurs régions de Suisse.

Adaptations de l'offre Léman Express à partir du 24 août 2020, jusqu'à nouvel avis :

Entre Coppet et Genève Cornavin, les trains circuleront de nouveau toutes les 15 minutes, du lundi au vendredi, grâce à la mise en place de navettes supplémentaires.

Entre Genève Cornavin et Annemasse, les trains continueront de circuler toutes les 15 minutes. Les lignes L1 et L3 sont complétées par les RegioExpress des CFF qui desservent exceptionnellement toutes les gares entre Genève Cornavin et Annemasse (notamment, selon les horaires de la ligne L2).

Sur les branches françaises du réseau, les liaisons vers Evian-les-Bains (L1) et St-Gervais-les-Bains-Le Fayet (L3) continueront de circuler selon l'horaire, avec des relations directes. Sur la ligne L2, Coppet-Annecy, les trains circuleront de nouveau selon l'horaire entre Annecy et Annemasse, sans interruption en journée. Les voyageurs seront invités à emprunter les trains en correspondances directes à Annemasse, en direction de Genève et Coppet. Par ailleurs, l'ensemble de l'offre TER de Haute-Savoie est réintroduite à la même date.

Pour les lignes L5 (Genève-La Plaine) et L6 (Genève-Bellegarde), l'ensemble du service circulera à nouveau selon l'horaire initial.

L'amplitude horaire des dessertes transfrontalières sera rétablie entre 5h00 et 00h30, grâce à la réouverture des gares d'Annemasse et de Bellegarde avant 6h et après 22h. Les trains en extrême journée sont donc de nouveau en circulation. Les offres nocturnes du week-end sont réintroduites en France (relations en bus).

CONSULTER L'INFO TRAFIC DU 24 AOÛT

Nous invitons les voyageurs à consulter les horaires en ligne avant chaque voyage sur les sites et applications [CFF](#) et [SNCF](#).

CONTACTS MÉDIAS

Lémanis SA	presse@lemanis.ch	+41 (0) 79 887 92 63
CFF SA	presse@sbb.ch	+41 (0) 51 220 43 43
SNCF Voyageurs	maxence.duvaut@sncf.fr	+33 (0) 4 28 89 08 40